



Le 21 juillet 2022

Suivi de l'étiage 2022 du bassin du Lot

Soutien d'étiage du Lot domaniaal

Bulletin n°4

Météo du bassin

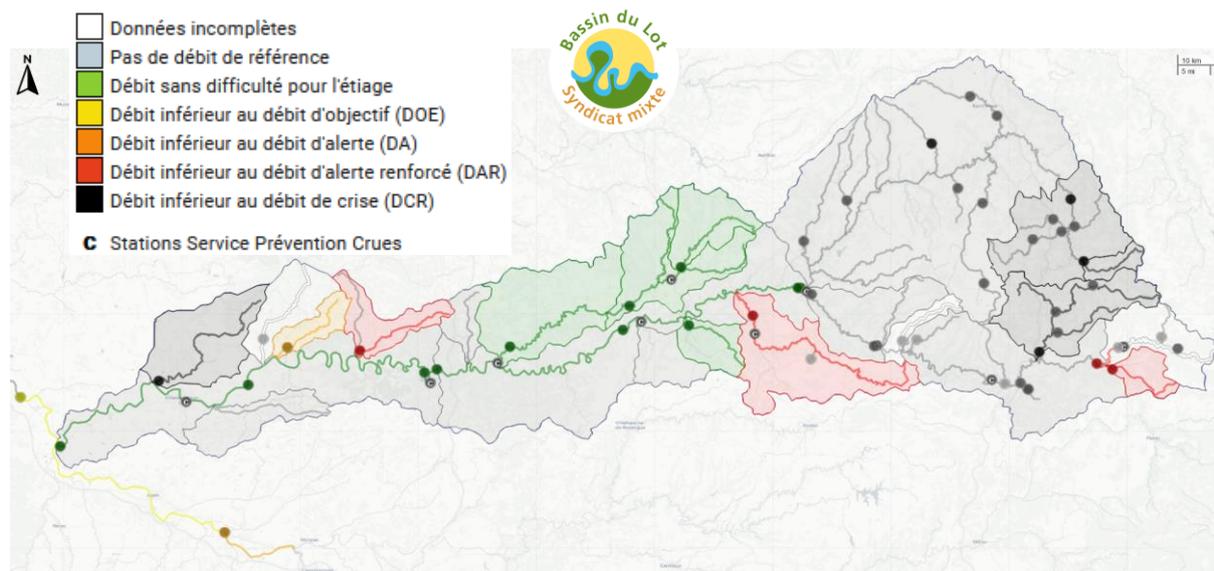
Les températures diminuent progressivement depuis l'épisode caniculaire du week-end dernier tout en restant au-dessus des normales de saison.

Seuls les sous-bassins situés en aval de la confluence Lot-Truyère ont bénéficié de légères précipitations, entre 1 et 3 mm en moyenne, dans la soirée du 19 juillet. Aucune pluie n'est prévue dans les prochains jours.

Hydrologie du bassin

La situation hydrologique se dégrade rapidement depuis deux semaines et la baisse des niveaux d'eau devrait se poursuivre. Durant les 7 derniers jours, 11 débits objectifs d'étiage (DOE ou DOC) ont été franchis aux stations hydrométriques du bassin du Lot dont 5 débits de crise (DCR).

Quelques éclusées de la branche Truyère ont permis d'améliorer les écoulements du Lot réalimenté en ce début de semaine. Depuis mercredi 20 juillet, et jusqu'au vendredi 29 juillet, des travaux au barrage de Castelnau généreront une augmentation des lâchers. Ainsi, 14 m³/s minimum seront observés à Entraygues-sur-Truyère ce qui permet d'abaisser la consigne de soutien d'étiage à 8 m³/s jusqu'au 28 juillet.



Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 21 juillet 2022

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>



Soutien d'étéage du Lot domaniaal

Consignes de soutien d'étéage, droits d'eau conventionnels et débits moyens journaliers (QMJ en m³/s) mesurés sur l'axe Lot réalimenté :

	Jeudi 14-juil.	Vendredi 15-juil.	Samedi 16-juil.	Dimanche 17-juil.	Lundi 18-juil.	Mardi 19-juil.	Mercredi 20-juil.	Jeudi 21-juil.	Vendredi 22-juil.
Consignes (m³/s) à Entraygues-aval*	10	12	12	12	12	10	8	8	8
QNR** (m³/s) à Entraygues	5.5	5.3	5.0	4.8	4.6	4.4	4.3	↘	↘
Droits conventionnels cumulés (m³ x1000)	10 338	11 266	12 214	13 181	NC	NC	NC		
Volume cumulé déstocké m³ x1000	3 232	3 815	4 417	5 038	NC	NC	NC		
QMJ - Entraygues-aval (EDF)	15.7	27.2	17.4	13.1	39.0	45.2	62.2		
QMJ - Entraygues [Roquepailhol]	12.1	27.4	17.3	13.1	41.6	47.1	57.8		
QMJ - Faycelles	22.1	22.9	18.3	12.1	25.2	44	59.2		
QMJ - Cahors [Lacombe]	29.2	17.9	26.3	18.4	16.8	38.4	49.3		
QMJ - Coutet (EDF)	20.6	24.8	25.5	22.2	16.4	29.9	46.5		
QMJ - Aiguillon-Ville***	22.6	29.6	28.4	25.3	20.5	25	50.1		

Sources : DREAL Occ. / EDF

* Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

**Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

*** Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m³/s

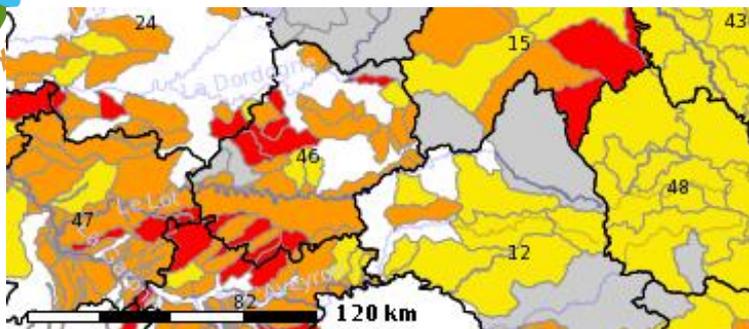
Cotes des retenues utiles au soutien d'étéage :

RETENUES utiles au soutien d'étéage	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 15 derniers jours (en m)
Grandval	726	21 juillet 2022	727.36	+1,36	-0,32
Sarrans	630	21 juillet 2022	632.32	+2,32	-2,87
Maury	583,5	21 juillet 2022	583.72	+0,22	-0,09
Castelnau	410,5	21 juillet 2022	412.58	+2,08	-0,63

Source : EDF



Arrêtés de restriction des prélèvements au 21 juillet 2022



Légende de la carte

- Cours d'eau
- Bassins Versants
- Départements

- Restrictions spécifiques aux eaux superficielles
- Vigilance
 - Alerte
 - Alerte renforcée
 - Crise

Carte des arrêtés de restriction des prélèvements par sous-bassins au 21 juillet 2022

Lien du site internet Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

Les prélèvements pour l'irrigation agricole sont encore conséquents, et ce malgré des températures plus clémentes. Les besoins en eau sont généralisés à toutes les cultures (grandes cultures, arboriculture et cultures spécialisées).

D'autre part, les activités touristiques (navigation, baignade, ...) sont importantes sur le bassin du Lot. La navigation est ouverte sur certains tronçons du cours d'eau Lot, dans les départements de l'Aveyron, du Lot et du Lot-et-Garonne depuis les mois d'avril ou mai selon les secteurs.

Variations de débit sur le Lot réalimenté



Graphique de comparaison des débits instantanés enregistrés à **Entraygues-sur-Truyère** (courbe en **rouge**) et à **Cahors** (courbe en **bleu**) du 15 au 21 juillet 2022

L'activité hydroélectrique des branches Lot amont et Truyère, observée à la station d'Entraygues-sur-Truyère, s'est accentuée ces 7 derniers jours. Des éclusées de moyenne amplitude sont relevées. Elles sont parfois suivies d'un retour rapide à la consigne de soutien d'étiage (autour de 10 à 12 m³/s). Ces variations de débit se propagent sur l'axe Lot.

Il est rappelé que, du 1^{er} juillet au 31 octobre, le fonctionnement par éclusées des centrales hydroélectriques est interdit sur la rivière Lot en aval d'Entraygues.



Prochain bulletin : jeudi 28 juillet 2022

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Océane KNEUR, chargée de mission gestion quantitative de l'eau

o.kneur@valleedulot.com et contact@valleedulot.com

05 65 53 53 18

Précisions & glossaire :

▪ **La réalimentation du Lot domanial**

La campagne 2022 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le vendredi 1^{er} juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (34^e campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMBL envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

▪ **Quelques définitions**

DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

DCR (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

▪ **Des liens utiles**

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/tourisme/naviguer%20sur%20la%20rivi%C3%A8re%20lot>

<http://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<http://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>